

ARRÊTÉ N°2025-16
RELATIF À LA COMPOSITION DU JURY EXCEPTIONNEL D'EXAMEN
DU DIPLÔME DE SCIENCES PO SAINT-GERMAIN-EN-LAYE VALANT GRADE MASTER
ANNEE UNIVERSITAIRE 2024-2025

Le Directeur de l'Institut d'études politiques de Saint-Germain-en-Laye

Vu le code de l'éducation ;

Vu le décret n° 2025-143 du 17 février 2025 relatif à l'approbation de la modification des statuts de CY Cergy Paris Université et constituant l'établissement sous la forme d'un grand établissement ;

Vu l'arrêté du 16 juillet 2018 relatif à l'attribution du grade de master aux titulaires du diplôme de fin d'études des instituts d'études politiques d'Aix-en-Provence, Bordeaux, Grenoble, Lille, Lyon, Rennes, Saint-Germain-en-Laye, Strasbourg et Toulouse ;

Vu les statuts de l'Institut d'études politiques de Saint-Germain-en-Laye ;

Vu l'élection de Monsieur Emmanuel BLANCHARD en qualité de directeur par le conseil de l'Institut en date du 19 novembre 2024 ;

Vu le règlement des examens de CY Cergy Paris Université ;

Vu le règlement des études du diplôme valant grade de master de Sciences Po Saint-Germain-en-Laye pour l'année universitaire 2024-2025 ;

ARRÊTE

Article 1^{er} : Le jury exceptionnel d'examen du diplôme valant grade master de Sciences Po Saint-Germain-en-Laye est composé comme suit :

Président du jury : Monsieur Emmanuel Blanchard, Directeur de Sciences Po Saint-Germain-en-Laye, Professeur des universités

Membre du jury :

Madame Nathalie Coste trin-Dinh, Directrice des études 1^{er} cycle, Professeure agrégée

Monsieur Sylvain MARY, Directeur des études cycle master, Professeur agrégé et docteur en histoire

Article 2 : La Secrétaire générale est chargée de l'exécution du présent arrêté.

Saint-Germain-en-Laye, le 10 septembre 2025

Transmis au Rectorat le : 12 septembre 2025
Affichage et publication le : 12 septembre 2025

Emmanuel BLANCHARD
Sciences Po Directeur
Saint-Germain-en-Laye
Le Directeur
Emmanuel Blanchard